



Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org



COLLINES NORMANDES



Association reconnue d'utilité publique, agréée au titre de la protection de la nature.

Membre fondateur de Réserves naturelles de France et France Nature Environnement.



LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »

Action D3.2 Compte-rendu de la présentation du programme aux partenaires bas-normands du 1^{er} juin 2011 à Athis de l'Orne

Rédaction : Maria Ribeiro, chargée de mission LIFE au CPIE des Collines normandes

Etaient présents :

Nom	Prénom	Qualité/Structure représentée
Avice	Marcel	Administrateur de la Fédération de Pêche de l'Orne
Beaumont	Christophe	Technicien rivière au Syndicat Intercommunal de Restauration des rivières de la Haute Rouvre
Biéro	Thomas	Chargé de mission à la DREAL de Basse-Normandie
Bignon	Jean-Claude	Président du Syndicat Intercommunal de Restauration des rivières de la Haute Rouvre
Duval	Aurore	Chargée de mission Natura 2000 au CPIE des Collines Normandes
Hesnard	Olivier	Chargée d'études au CPIE des Collines Normandes
Lecointe	Sandrine	Chargée de mission au Conseil Régional de Basse-Normandie
Lengliné	Jean-Louis	Adjoint au maire de Ségrie-Fontaine
Lucas	Hélène	Chargée de mission CATER
Pointu	Christophe	Agent de l'ONEMA, service départemental de l'Orne
Potel	Benjamin	Directeur du CPIE des Collines normandes
Ribeiro	Maria	Chargée de mission LIFE+ Mulette perlière pour la Basse-Normandie
Rogue	Olivier	Responsable du service Politiques territoriales de l'eau et des milieux à la DDT de l'Orne

Structures non représentées :

- Association Départemental pour l'Aménagement des Structure des Exploitations Agricoles (ADASEA) de l'Orne
- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Association Faune Flore de l'Orne
- Camping du Domaine de la Rouvre
- Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
- Chambre d'Agriculture de l'Orne
- Comité Départemental du Tourisme
- Comité Régional de Canoë Kayac
- Communauté de Commune de Briouze
- Communauté de communes d'Athis-de-l'Orne
- Conseil Général de l'Orne
- Conseil Régional de Basse-Normandie
- DRAF de Basse-Normandie
- FDSEA de l'Orne
- Fédération Départementale de Pêche de l'Orne
- Foyer Rural de Pont d'Ouilley - section kayak
- GIP ADECO Pays du Bocage
- GRAPE de Basse-Normandie
- Institut Interdépartemental du Bassin de l'Orne, animateur du SAGE Orne moyenne
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
- Office Nationale de la Forêt (ONF)
- Point d'information régionale de la Roche d'Oëtre

- Préfecture de l'Orne
- SIAEP du Houlme
- Sous-préfecture de l'Orne
- Val d'Orne Environnement

Les Mairies de :

- Bréel
- Craménil
- Durcet
- La Carneille
- La Lande-Saint-Siméon
- Les Tourailles
- Mesnil-Hubert-sur-Orne
- Notre-Dame-du-Rocher
- Putanges
- Ronfeugeraï
- Sainte-Honorine-la-Chardonne
- Sainte-Honorine-la-Guillaume
- Sainte-Opportune
- Saint-Philbert-sur-Orne
- Taillebois

Résumé de la Réunion

L'objectif de la réunion était de présenter le programme « LIFE + Conservation de la Moule perlière d'eau douce dans le Massif armoricain » et les actions en faveur de la qualité de l'eau menées sur le bassin versant de la Rouvre aux partenaires locaux par le CPIE des Collines Normandes (présentation de Mesdemoiselles Maria Ribeiro, Aurore Duval et Monsieur Olivier Hesnard) et par le Syndicat Intercommunal de Restauration des rivières de la Haute Rouvre (présentation de Monsieur Christophe Beaumont).

Présentations

Après un rapide tour de table, les intervenants présentent tout à tour leur exposé tout en répondant aux questions de l'assemblée.

- Introduction réglementaire par Maria Ribeiro, chargée de mission LIFE au CPIE des Collines Normandes

Maria Ribeiro a présenté en introduction le cadre réglementaire en faveur d'une amélioration de la qualité de l'eau à l'échelle européenne (Directive Cadre sur l'Eau du 23 octobre 2000 et Directive Habitats-Faune-Flore) et nationale (Loi sur l'eau du 30 décembre 2006) décliné plus localement par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin Seine-Normandie (SDAGE) et par le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin Orne moyenne (SAGE) adopté le 17 février 2011. Un rappel a été fait sur les objectifs d'atteindre une bonne qualité sur la Rouvre d'ici 2015 et d'ici 2021 sur la Rouvrette et le Val de Breuil.

- Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des Eaux (PPRE) par Christophe Beaumont, technicien rivière au Syndicat de la Haute Rouvre et à la CDC d'Athis-de-l'Orne

Objectif :

- Présentation des territoires d'actions de la CDC d'Athis-de-l'Orne et du Syndicat de la Haute Rouvre,
- Présentation du contexte historique des diagnostics et des actions sur le bassin versant de la Rouvre,
- Présentation des actions menées depuis 2001 en termes de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le Bassin de la Rouvre,
- Perspective de création d'une même structure pour la prise en compte des problématiques liées à la continuité écologique, aux matières en suspension et aux anciens ouvrages hydrauliques.

Monsieur Beaumont souligne le bon investissement des collectivités jusqu'à maintenant et espère une poursuite de leur engagement pour les actions à venir.

- Le site Natura 2000 « Vallée de l'Orne et de ses affluents » par Aurore Duval, chargée de mission Natura 2000

Dans un premier temps, le site Natura 2000 « Vallée de l'Orne et ses affluents » est présenté de manière générale ainsi que les enjeux (habitats et espèces) et outils proposés par le programme Natura 2000 (contrats Natura 2000, MAET) pour maintenir ou restaurer l'état des populations d'espèces et milieux naturels d'intérêt européen.

Il concerne 5 secteurs : moyenne vallée de l'Orne, basse vallée du Noireau, de la Laize et de la Rouvre.

Dans un deuxième temps, la présentation est axée principalement sur le secteur géographique de la Rouvre concerné par Natura 2000.

Pour La zone Natura 2000 de la Rouvre, les contrats Natura signés depuis la phase de mise en œuvre des actions (2009) ont pu être détaillés. Il s'agit principalement de contrats agricoles MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées), ainsi qu'un contrat Natura 2000 pour restaurer les berges de la Rouvre. Cet outil permet une contrepartie financière selon les modifications de pratiques (limitation de fertilisation) ou de rémunérer des travaux de restauration (plantation de ripisylve, etc...).

Melle Duval précise que les actions mises en place dans le cadre de Natura 2000 sont localisées par rapport à l'ensemble du bassin versant de la Rouvre (aval du bassin versant) mais permettant d'impacter positivement sur la qualité de la rivière (limitation de l'érosion des sols, continuité de la ripisylve et diminution des traitements en engrais).

Echanges et points abordés :

- Surfaces potentiellement contractualisables en termes de SAU (Surface Agricole Utile)

Seules les surfaces déclarées à la PAC (Politique Agricole Commune) peuvent faire l'objet d'un contrat agricole (soit environ 70 à 80 ha sur le site Natura 2000 concerné par la Rouvre). Les surfaces agricoles en bordure de la Rouvre sont majoritairement des prairies (permanente ou temporaire). Depuis 2009, quatre agriculteurs se sont investis dans la démarche sur près de 18 ha.

Les potentialités de contractualisation sont difficiles à évaluer chaque année. Certains paramètres peuvent influencer la motivation des agriculteurs (condition météorologique particulière, crise de l'élevage laitier). Ces conditions ont empêché certains agriculteurs de s'engager dans une MAET en 2011, en bordure de la Rouvre.

- Raisons du faible taux de contractualisation

La principale raison évoquée par les agriculteurs eux-mêmes, pour expliquer les réticences à intégrer le dispositif, sont la crainte de la charge administrative et de contrôle que ces contrats représentent (cahier de pâturage tenu à jour, plan prévisionnel de fumure à jour, etc).

Pourtant, les agriculteurs ont souvent des pratiques extensives qui leur permettent de pouvoir de s'engager dans ce type de contrat agricole (MAET).

Par contre, sur le secteur concerné, plusieurs agriculteurs ont l'habitude de traiter leurs haies afin de limiter les ronces et il semble difficile de faire évoluer leur pratique pour diverses raisons (habitude prise, manque de matériel, de temps...)

➤ Présentation générale de la Mulette perlière et de sa population sur la Rouvre

Suite à la diffusion, d'un court passage du film « la Forêt enchantée », dédiée à l'espèce, Olivier Hesnard expose les exigences de la Mulette perlière et l'état des populations sur la Rouvre

L'espèce, naturellement exigeante, nécessite des conditions de qualité d'eau exceptionnelles. Les paramètres considérés sont le substrat, la géologie, la température, l'oxygénation, la conductivité, le pH, de taux de nitrates, de phosphates et la continuité écologique des milieux. En effet, la perturbation des milieux bordant les cours d'eau a également des implications dans le bon état des populations de poissons-hôtes.

Les fortes exigences de la Mulette perlière, le taux de mortalité non égalé sur les autres cours d'eau concernés par le programme LIFE, le constat d'une population vieillissante (70-80 ans) sur la Rouvre et l'absence de renouvellement, témoignent de l'état dégradé de nos cours d'eau.

De plus les individus sont très dispersés sur les cours d'eau bas-normands contrairement à ceux de Bretagne où elles se regroupent par dizaines. Les examens anatomiques

récents ont révélé la présence de branchies abîmées. Les branchies étant le support des larves de Mulette (appelées « glochidies »), une réduction de ces surfaces se traduit, en plus d'une moindre oxygénation des individus, par une libération d'un nombre de glochidies moins important.

Notons que sur la Rouvre, les secteurs potentiels pour l'espèce s'étendent, en amont, jusqu'au Pont des Tourailles. Aucun individu sur les affluents de la basse vallée - Coulandre et Lembron - n'a été observé malgré des faciès favorables.

Echanges et points abordés :

- Exhaustivité des prospections pour la Mulette perlière

Pour différentes raisons, il est impossible d'être exhaustif :

- Une marge d'erreur est toujours possible. Remarque : les prospections réalisées sur de les mêmes portions d'un cours d'eau plusieurs années de suite donne une idée du taux de mortalité (grâce au nombre de coquilles vides et de mulettes vivantes) : 10% sur la Rouvre.
- Le dénombrement est variable selon les années en fonction des niveaux d'eau et de la turbidité, et les conditions d'observation sont variables d'un cours d'eau à l'autre.
- La taille des bassins versants diffère d'un site à l'autre, ainsi que la densité des populations et leur répartition dans le lit du cours d'eau.

Les conditions en Bretagne sont différentes de celles de la Basse-Normandie, où les bassins concernés par le LIFE sont plus étendus. Cela multiplie les facteurs d'influence de la qualité de l'eau et du milieu (pour la Rouvre, l'amont très perturbé, alors que l'aval est plus propice à l'espèce dont la présence est aujourd'hui limitée au pont des Tourailles).

- Sensibilité de la Mulette aux nitrates

Le stade critique est le stade juvénile. Les adultes supportent mieux certaines valeurs de nitrates.

- Facteur déclassant pour la Mulette

Le facteur le plus limitant en Normandie est le colmatage des fonds. Selon les spécialistes généticiens rencontrés au mois de mai 2011 sur les sites, la situation est très critique pour les populations de Mulettes perlières en Basse-Normandie. Les actions de réintroduction de la Mulette directement dans les sédiments au cours du LIFE sont pour l'heure à éviter. Une réflexion est entamée sur la mise en place d'un système de « loges » installées dans le courant avec les juvéniles. Ce procédé permettra d'augmenter les chances de croissance et de survie des individus dans le cours d'eau et facilitera les chances de recolonisation des rivières par la Mulette. Cette action permettra de donner plus de temps à tous les acteurs qui travaillent à l'amélioration de la qualité de l'eau pour poursuivre leurs actions (notamment pour réduire le colmatage des cours d'eau).

La reproduction est avérée sur la Rouvre mais la faible densité des individus adultes, ainsi que la mauvaise qualité de l'eau et des fonds empêchent tout renouvellement efficace des populations.

- Suivis des poissons-hôtes salmonidés

Un suivi des poissons-hôte avec recherche de glochidies dans les branchies a été réalisé en 2009. Une larve a été prélevée sur des branchies de truites, données confirmées par le généticien Jürgen Geist. Le stade correspondrait à des individus prêts à être libérés dans l'eau (au vu du stade) et donc prêts à s'insérer dans les sédiments.

En 2011, des pêches électriques sont prévues pour connaître l'état des

populations de poissons-hôtes.

- Mise en contact avec les poissons-hôtes et les mulettes

La mise en contact assistée de poissons indigènes de la Rouvre et de mulettes libérant des glochidies ne pourra être prévue que dans des conditions optimales : lorsque la qualité de l'eau des rivières répondra aux exigences des Mulettes. Aucune infestation sur site ne sera réalisée tant que l'eau ne sera pas de bonne qualité.

En attendant, seule une mise en contact entre des poissons d'élevage (saumons) et des glochidies de mulette de chaque cours d'eau est prévu. Les poissons seront élevés dans une station située à Brasparts dans le Finistère (action financée par le LIFE). Cet élevage sera géré par la Fédération de pêche du Finistère. Les jeunes moules élevées de la sorte seront réintroduites dans le cours d'eau origine à moyen ou long termes. L'objectif est d'obtenir des pools de populations satisfaisants pour chacune des rivières concernées par le LIFE, avant la disparition définitive de l'espèce.

Pour pouvoir mettre en œuvre cet élevage, une des actions du LIFE consiste à suivre la gravité des mulettes (correspondant au stade de maturation des larves dans leurs branchies avant leur expulsion).

Le système de reproduction des mulettes se trouve donc temporairement et dans un premier temps artificialisé en attendant que la qualité du milieu soit restaurée par les autres programmes ayant cours. Le LIFE n'a pas vocation à entretenir un système artificiel de réintroduction de l'espèce mais plutôt de parer au plus pressé étant donné la situation inquiétante pour les Mulettes perlières du Massif armoricain tout en soutenant les programmes déjà en cours en matière d'entretien et restauration de bassins versants.

- Conditions d'émission des larves

L'expulsion des larves se fait suite à un cumul de température également suivi dans le cadre du LIFE. Le suivi de la gravité se fera dès la première année pour connaître les températures auxquelles les mulettes émettent leurs glochidies et afin d'augmenter les chances de récolte des glochidies dans le but de les élever à la station de Brasparts.

➤ Présentation du LIFE Mulette perlière par Maria Ribeiro, chargée de mission LIFE au CPIE des Collines Normandes

Le programme LIFE+ « Conservation de la Moule perlière d'eau douce du Massif armoricain » a été présenté ainsi que les différentes actions prévues entre 2010 à 2016.

Le LIFE est piloté par Bretagne vivante et coordonné en Basse-Normandie par le CPIE des Collines Normandes en collaboration avec le Parc Naturel Régional Normandie-Maine sur le Sarthon et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne (SIAES) sur l'Airou pour l'animation des sites Natura 2000 et des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau.

Le LIFE vise à développer des actions sur les habitats et sur l'espèce entre 2011 et 2016 et de poursuivre ces actions à l'issue du programme.

L'action centrale est donc l'élevage en réponse aux menaces qui pèsent sur les populations de Mulettes avant leur disparition définitive et en attendant une restauration durable des cours d'eau, condition *sine qua non* à leur maintien dans les rivières d'origine.

Les autres actions :

- Suivis et inventaires complémentaires des populations de mulettes.
Objectif : Prospector sur les zones inconnues de la Rouvre et poursuivre le suivi sur les zones connues,
Prendre en compte les contraintes et activités locales pour restaurer les populations de façon durable.

- Réalisation d'un plan de conservation d'ici 2012 sur chaque cours d'eau du LIFE, prenant en compte les particularités des populations et des rivières, avec réflexion sur l'APPB et sur la révision du zonage Natura 2000 qui concerne uniquement l'aval.
Objectifs : Envisager une réintroduction de mulettes hors des limites actuelles.
- Suivi et évaluation de la qualité de l'eau et des sédiments, avec station de mesures différentes de celles de l'agence de l'eau (température, oxygène dissous, saturation en O₂, conductivité, pH, nitrates, phosphates, pesticides,...) et réalisation d'un Indice Biologique Global Normalisé (basé sur la présence d'invertébrés).
Objectifs : Meilleure connaissance du milieu et évaluation des possibilités de réintroduction au vu des exigences écologiques de la Mulette perlière. Sur la Rouvre, les objectifs par rapport à la qualité de l'eau (SEQ-eau) ou de la Mulette perlière ne sont pas atteints.
- Action de communication : un film est en cours de réalisation, une lettre d'info a été rédigée et envoyée aux partenaires locaux, des actions de sensibilisation des acteurs locaux, agriculteurs, auprès des enfants sont en cours de réflexion.
Objectifs : transmettre les connaissances sur l'espèce, favoriser une prise en compte de la mulette dans les politiques et les pratiques locales.

L'objectif à l'issue du LIFE est de poursuivre ces actions et de pouvoir réintroduire les Mulettes même après le programme s'il le faut.

Echanges et points abordés :

- Financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB)

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne ne finance pas d'actions dans le LIFE car il finance déjà des programmes de restauration de milieu. Politique d'action sur les milieux et non sur les espèces directement.

Remarque : absence également de financement du Conseil général de l'Orne malgré l'intégration de deux cours d'eau du département dans le programme LIFE (Rouvre et Sarthon).

- Système de convention entre les structures

Une convention est signée entre Bretagne vivante et le CPIE des Collines normandes, association chargée de la coordination bas-normande et bénéficiant à ce titre de financements spécifiques du programme LIFE. Le SIAES et le PNR Normandie-Maine sont partenaires associés mais ne bénéficient pas de fonds LIFE car ce sont des Syndicats mixtes fonctionnant déjà grâce à des fonds publics dans le cadre de Natura 2000, des CRE ou PPRE. Bretagne vivante, opérateur principal, est la seule structure à être en contact direct, d'un point de vue administratif et financier, avec la commission européenne.

- Emergence du LIFE et appel à projet

Le CPIE des Collines normandes a été sollicité par Bretagne vivante pour l'intégration des cours d'eau bas-normands dans une logique d'action commune sur le Massif armoricain, après avoir eu connaissance des études déjà réalisées par l'association sur la mulette et d'une candidature LIFE réalisée en 2006 (mais non retenue) concernant la sauvegarde de différentes espèces de la directive habitats fréquentant la Rouvre (dont la moule perlière).

- Actions des autres acteurs locaux

Le LIFE recherche une cohérence entre les différents programmes pour améliorer la qualité de l'eau. L'entrée « Mulette » permet d'avoir des objectifs plus ambitieux également pour les autres espèces qui fréquentent les milieux aquatiques et connexes ainsi que l'homme en tant que consommateur de l'eau.

Néanmoins quelques interrogations subsistent sur les niveaux d'exigence qui, en étant plus ambitieux, peuvent également représenter une nouvelle contrainte pour les agriculteurs notamment qui font déjà des efforts sur leur pratique. De plus, les pressions à l'amont de la Rouvre sont telles, qu'il sera difficile d'atteindre les niveaux d'exigence de la Mulette. C'est pourquoi, les programmes et actions doivent se poursuivre après 2016, malgré l'arrêt des financements européens propres au LIFE.

Il y a une nécessité d'intégrer ces exigences à celles mentionnées en faveur de la potabilité de l'eau dans le cadre des actions développées par le SIAEP du Houlme. En effet, cette structure, bien implantée et reconnue sur le territoire travaille à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le bassin versant de la Rouvre.

Pour pouvoir répondre aux exigences de la Mulette perlière, il sera certainement nécessaire d'aborder des thèmes novateurs et complémentaires aux actions actuelles pour augmenter les chances de restauration de la qualité de l'eau. Il est proposé de développer des travaux sur les haies, sur la lutte contre l'érosion, sur la gestion des flux sédimentaires en particulier sur la partie amont de la Rouvre. Néanmoins, la demande d'un effort supplémentaire peut s'avérer être d'une grande difficulté étant donné les exigences de la Mulette et les conditions critiques actuelles sur la qualité de l'eau et des sédiments.

- Recherche sur d'autres cours d'eau

Le CPIE a réalisé depuis plusieurs années, avec l'appui de la DREAL et de l'Agence de l'Eau, des prospections sur d'autres cours d'eau de Basse-Normandie pour lesquels existaient des données historiques : dans le nord Cotentin (le Trottebec), dans le Val de Saire, et dans le département de l'Orne, sur le territoire du PNR : la Sarthe, l'Udon, la Gourbe, la Halouze. Seule la Halouze présentait une petite population vieillissante mais elle n'a pas été intégrée au programme LIFE en raison de l'absence de porteur de programmes de restauration de la qualité de l'eau et de la rivière.

Ces prospections en Basse-Normandie ont permis de constater que les populations y étaient éparées et qu'elles ne se reproduisaient pas, contrairement à certaines populations de la Bretagne ou du Massif central. Cette difficulté est liée également à la taille des bassins versants très importants en Basse-Normandie qui multiplie les causes de dégradation.

- Présentation de l'action sur le suivi de la génétique des populations des cours d'eau du LIFE en Basse-Normandie (Airou, Rouvre et Sarthon) par Maria Ribeiro, chargée de mission LIFE au CPIE des Collines Normandes

Cette action a eu lieu le 11 et 12 mai 2011 en Basse-Normandie. Deux généticiens allemands, confirmés et spécialistes des bivalves d'eau douce, et Bernhart Gum (lui-même coordinateur d'un programme de conservation de la moule perlière en Bavière), sont venus dans la région pour réaliser les prélèvements d'hémolymphe (équivalent du sang chez les mollusques) sur plusieurs individus locaux. Il est prévu qu'un article scientifique exposant les résultats soit publié d'ici la fin de l'année (cartes génétiques des populations de Mulettes de chaque cours d'eau du LIFE, repérage des mâles et des femelles en vue du suivi de la gravité).

Les différentes étapes de cette action ont été présentées puis les observations faisant état de la gravité de la situation pour les populations bas-normandes ont été exposées.

Sur la Rouvre, certaines mulettes perlières présentaient des glochidies sur leur branchies, mais leurs branchies étaient atrophiées ce qui tend à limiter les chances de production de larves.

Remarque : La mise en élevage des glochidies ne sera pas possible en 2011 mais est prévue pour 2012. En effet, il a été demandé à Bretagne vivante et à la Fédération de pêche du Finistère de mettre en place un système de filtration de l'eau de la station. Ce système aura pour objectif de palier à toute éventuelle contamination des rivières bretonnes par le SHV ou le NHV, ne sachant pas si les rivières normandes en sont exemptes.

L'exclusivité de ce programme LIFE en France a été mis en avant car, en effet, un tel élevage n'a encore jamais été tenté sur notre territoire et s'avère être pour la Mulette perlière « l'opération de la dernière chance ».

Echanges et points abordés :

- Nombre de Mulettes échantillonnées sur les trois cours d'eau lors du passage des généticiens

25 sur le Sarthon, 18 sur l'Airou et 16 sur le Rouvre

- Reproduction de la Mulette perlière sur la Rouvre

La reproduction de cette espèce (mise en contact de cellules reproductrices mâles et femelles et émergence de larves qui iront se fixer sur les branchies des poissons) est effective sur la Rouvre. Mais ce mécanisme se trouve avorté en raison de la mauvaise qualité du milieu (fonds colmatés) et de l'eau.

Bien que le LIFE ne vise pas à financer directement des actions de restauration de l'eau ou du milieu, il se doit d'être cohérent avec les politiques et les orientations locales et de soutenir les programmes en cours ou l'émergence de nouvelles actions pour la restauration de l'eau et des milieux. Il doit également favoriser la restauration du fonctionnement et la colonisation naturelle des rivières par la Mulette et répondre à l'urgence de la situation de la Mulette perlière en mettant en place un élevage en attendant une reconquête de la qualité de l'eau et du milieu. Cet élevage artificiel n'a pas vocation à être prolongé sur le long terme.

- Pour toute information complémentaire :

Site internet (lien provisoire) : <http://www.life-sterne-dougall.org/accueilmoule.php>

Contact :

Maria Ribeiro, chargée de mission LIFE au CPIE des Collines normandes

Maison de la Rivière et du Paysage

Le Moulin - 61100 SÉGRIE-FONTAINE

Tél : 02.33.96.79.70 / Fax : 02.33.64.99.72

Ligne directe : 02.33.96.69.40

E-mail : m.ribeiro@cpie61.fr

<http://www.cpie61.fr>